



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Manosque, le 19 octobre 2020

Communiqué de Presse de Jean-Christophe Petrigny, Président de DLVA, Vice-Président du Département (04), adjoint au maire de Saint-Martin-de-Brômes.

“Il y a un temps pour les élections et un temps pour l'action”

“À la lecture de l'article de La Provence, daté du 19 octobre 2020, je m'étonne de constater que Monsieur le maire de Manosque ne semble pas avoir pris conscience du sens et du fonctionnement d'une intercommunalité. Pourquoi ces établissements publics ont été créés et comment ils fonctionnent, et l'un des principes fondateurs de l'intercommunalité est, et demeure l'intérêt communautaire. Il en découle un principe de solidarité et de coopération.

La méconnaissance du maire de Manosque est peut-être la cause de ses erreurs de jugement. Nous avons pourtant souvent échangé sur ces sujets, mais aujourd'hui que des contrevérités sont annoncées publiquement, je me dois de réagir. Je le regrette, car nous entrons dans des postures politiques, qui ne correspondent pas aux attentes des électeurs lorsque ceux-ci se sont déplacés dans les bureaux de vote pour apporter aux 25 maires leur confiance. J'aurais souhaité qu'en cette période de tensions, sociale et sanitaire, que nous, responsables politiques, puissions apporter à notre échelle un esprit de concorde et de coopération accrue.

Pour mémoire, une agglomération, grâce aux lois de décentralisation, gère des compétences qui lui ont été transférées en lieu et place des communes (une liste de compétence à retrouver ici >>> <https://www.dlva.fr/nous-connaître/missions-compétences/competences-de-lagglomeration/>).

Quand une orientation est prise sur telle ou telle compétence, c'est l'agglomération, donc l'ensemble des communes qui la compose, qui met en œuvre l'action, de sa conception à sa réalisation et à sa gestion.

Quand l'agglomération décide d'aménager une zone d'activités économiques, qu'elle soit à Manosque ou sur une tout autre commune, au titre de sa compétence économique, c'est l'ensemble des élus qui prennent cette décision. À ce titre Monsieur le maire de Manosque se trompe et crée du trouble lorsqu'il annonce “sur toutes les compétences de l'agglomération qui se passent sur Manosque, j'en serai évidemment le décisionnaire final (...) à la fin c'est le maire de Manosque qui signe.” En tant que Président je n'ai pas moi non plus ce pouvoir. Ce sont les 60 élus, qui au final sont décisionnaires.

De même je ne peux laisser dire au maire de Manosque que “sans Manosque, pas d'agglomération”. Cela n'est pas entendable ni acceptable sur un plan territorial. Au-delà d'une erreur de jugement, cette affirmation est une forme de mépris envers les 24 autres communes et les 62 000 habitants qui participent elles aussi à la richesse de DLVA.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Je tiens à réaffirmer que, ni les élus de l'Agglomération, ni moi-même n'avons remis en question la place de Manosque au sein de l'intercommunalité. Elle est la commune centre et je sais tout ce qu'elle apporte au collectif. Mais je sais aussi ce que DLVA lui rend par ailleurs en matière d'investissement sur la commune. Sur les 3.784.980 euros qu'a apporté la ville à DLVA, entre 2013 et 2019, l'Agglomération a investi, sur cette même période, 30.272.248 euros. (voir document ci-joint)

Mais je tiens à préciser ma pensée, que je réaffirme, lorsque j'annonce que Manosque est une ville comme les autres au sein de l'Agglomération : mon rôle de Président est de traiter de manière équitable tous les 62.000 habitants de l'agglomération que ça soit les 23.000 habitants de Manosque ou encore les 96 habitants de Saint-Laurent-du-Verdon.

D'autre part, il ne faut pas oublier que si aujourd'hui Manosque porte une large partie du poids économique de DLVA, c'est aussi parce que les élus de l'Agglomération ont fait, en leur temps, le choix d'aider Manosque à se développer pour le bien d'un territoire, communautaire.

Sans l'agglomération, Manosque ne connaîtrait pas le rayonnement culturel, économique et touristique qu'elle connaît aujourd'hui. Mais aussi, bon nombre de services ne seraient pas assurés ou en projet tels que les transports, le centre aquatique...

D'autre part, Monsieur le maire affirme que la ville de Manosque paie 70% des agents mutualisés. Cela est totalement faux.

Nous comptons 280 agents mutualisés. 98% de cette mutualisation s'est faite avec la ville centre. 210 agents sont rémunérés par l'agglomération. Nous sommes loin de ce qui est affirmé.

Comme je l'ai annoncé lors de mon élection, je ne souhaite pas qu'une forme archaïque de politique s'insère dans ce mandat. Nos concitoyens n'en veulent plus. Moi non plus. Tout le monde doit jouer le jeu, tout le monde doit jouer collectif, il n'y a pas de cohérence territoriale sans solidarité financière et sans coopération entre les communes.

C'est dans cet esprit que s'est construite notre Agglomération, et c'est grâce à cela que DLVA a pu se développer, au profit de tous et au dépens d'aucun.

J'ose espérer pour le bon fonctionnement de notre établissement, des élus et des agents qui la composent, que Monsieur le maire de Manosque revienne à la raison et que nous puissions continuer à travailler sereinement, sans ingérence, comme je l'ai toujours fait depuis le début de mon mandat, pour le bien de notre territoire et de ses habitants."

Jean-Christophe Petrigny
Président de DLVA